

Bulletin mensuel de l'Académie des sciences et lettres de Montpellier

BULLETIN
DE
L'ACADÉMIE DES SCIENCES
ET LETTRES
DE
MONTPELLIER



NOUVELLE SÉRIE
TOME 38
ANNÉE 2007

ISSN 1146-7282

Séance du 21 mai 2007

Réception du professeur Michel GAYRAUD

Discours du récipiendaire

Eloge du professeur Jacques PROUST

Dans les carrières civiques au service de la cité, les juristes romains distinguaient les honneurs et les charges. Même si le mot "charges" s'est peu à peu alourdi de coercition et de contrainte, il n'était pas afflictif ou péjoratif. C'était les devoirs qu'il fallait accomplir pour le renom de la cité et le bien de ses habitants, comme par exemple la prise en charge, sur sa fortune personnelle, de la construction d'un temple ou l'organisation de spectacles. En me confiant la charge d'être l'un des vôtres, vous ne me demandez pas, je pense, de vous construire un amphithéâtre. La charge d'académicien est faite de présence fidèle et régulière, de participation à vos travaux, d'aide à l'organisation, de publications si possible fréquentes, de disponibilité à l'égard des uns ou des autres, pour peu que, dans mon cas, l'on ait besoin de compétence en Antiquité romaine ou sur la gestion du système éducatif français.

C'est à l'honneur que se rattachait la dignité. Je ressens la dignité de l'honneur que vous me faites en m'accueillant parmi vous, à l'aune de votre histoire. La célébration avec faste et succès du tricentenaire, en octobre 2006, de l'Académie des Sciences et Lettres, héritière de la Société Royale des Sciences, a montré la richesse de votre institution et le prestige dont elle jouit en France. Vous avez compté parmi vous des historiens respectés et lointains, comme Eugène Thomas, Alexandre Germain et Augustin Fliche. Mais l'honneur pour moi est, plus particulièrement, de me retrouver dans l'assemblée où siègèrent des maîtres éminents de ma discipline, qui ont toujours été présents près de moi pour m'aider. Il m'est difficile de ne pas évoquer, même brièvement, les figures d'Emilienne Demougeot et d'Hubert Gallet de Santerre. C'est le Recteur Gallet de Santerre qui était doyen de la Faculté des Lettres lorsque j'y fus nommé assistant. Il a souvent accueilli mes travaux dans la *Revue Archéologique de Narbonnaise* qu'il avait fondée et qu'il a longtemps dirigée. Emilienne Demougeot m'a reçu dans la section d'Histoire ancienne qu'elle conduisait d'une main bien plus ferme que son apparente fragilité l'aurait laissé croire. Bien que ses recherches personnelles aient été éloignées des miennes, dans l'espace et le temps, elle m'a beaucoup appris sur la rigueur et la précision du métier d'historien qu'elle comparait volontiers à celui du biologiste. Elle m'a fait l'honneur d'être à mon jury de thèse en Sorbonne et m'a soutenu toutes les fois qu'il a fallu dans les étapes de ma carrière.

La dignité que vous me conférez est encore réhaussée par mes prédécesseurs au vingt-deuxième fauteuil des Lettres. Monsieur le Secrétaire Perpétuel en a rappelé la liste ; je ne la répèterai donc pas. Je dirai simplement combien je suis frappé par sa brièveté et par conséquent par la durée de l'immortalité de ses titulaires : vingt-trois ans pour Antonin Glaize, fondateur de la Société pour l'étude des langues romanes, quarante-quatre ans pour le doyen Gaston Morin, vingt-six ans pour Jacques Proust. J'en accepte volontiers l'augure.

Peut-être me pardonneriez-vous de conter quel fut mon premier contact avec Jacques Proust. Au début de l'année 1963, j'étais agrégatif à la Sorbonne. Au programme du concours figurait, entre autres, une question d'Histoire moderne : "Culture et société en Europe au siècle des Lumières". Par un hasard qu'avait orienté un de mes professeurs, je consultais un jour le tableau des thèses affiché dans le hall de la bibliothèque, près de la vénérable et baroque salle Louis Liard. Je pus y lire que Jacques Proust soutiendrait en février une thèse de doctorat ès-lettres sur "Diderot et l'Encyclopédie". J'en fis un modeste profit loin d'être à la hauteur de ce monument de recherche. Quelques semaines passèrent. Selon une tradition immémoriale, oubliée depuis, le concours débuta le 15 mai par une épreuve de sept heures en Histoire de l'Antiquité : c'est le rôle de la famille des Barcides en Méditerranée occidentale au III^e siècle avant Jésus-Christ qui en fut le sujet. A la troisième épreuve, le 18 mai, vint le tour de l'Histoire moderne. La question fut brève, bien qu'accompagnée d'une longue chronologie : "L'Encyclopédie et les encyclopédistes". Avec la faconde du débutant, je commençai ma copie par une phrase qui fut à peu près celle-ci : "Comme vient de le montrer une thèse récemment soutenue en Sorbonne sur Diderot et l'Encyclopédie etc". Au résultat, ma note sur l'Encyclopédie fut sensiblement le double de celle sur Hannibal et les siens. C'est ainsi que commença une carrière d'antiquisant.

L'Académie des Sciences et Lettres s'est honorée d'accueillir Jacques Proust en 1978. Ce faisant, elle a compté parmi ses membres l'un des deux ou trois dix-huitiémistes les meilleurs de son époque, je ne dis pas de France ni d'Europe, mais du monde. Jusqu'à son décès brutal, d'une crise cardiaque, le 19 septembre 2005, il est resté un membre très actif de votre compagnie, comme en attestent ses communications publiées dans le *Bulletin*. Lorsque vous l'aviez élu, il avait souhaité prononcer l'éloge de son prédécesseur, Jeanne Galzy, prix Femina 1923, bien qu'il n'y fût pas obligé par le règlement puisque celle-ci, pour des raisons physiques, ne s'était pas soumise à l'épreuve. Me voici donc, conduit à parler aujourd'hui de Jacques Proust, de l'homme et de son œuvre.

Lorsque les rhéteurs grecs et romains enseignaient la pratique oratoire aux jeunes gens soucieux de faire carrière en politique et au barreau, il venait un moment dans le cursus, après l'acquisition des lieux communs, c'est-à-dire des argumentations générales qui, tels le courage ou la couardise, l'avarice ou la générosité, pouvaient servir à toute sorte de plaidoiries, et avant la prosopopée qui faisait parler un héros d'antan, où le professeur abordait le discours d'éloge. La rhétorique, telle qu'elle était conçue, étant un système de règles et de procédés minutieux dont l'observation ne pouvait qu'aboutir à une œuvre parfaite, je me suis résolu à m'inspirer d'un schéma aussi prometteur. Si l'on en croit le traité de rhétorique qu'un anonyme écrivit vers 85 av. J.C. pour l'instruction d'un jeune homme, nommé Herennius, l'éloge devait commencer par les origines et l'éducation de celui qu'on voulait honorer, suivies des biens acquis, matériels ou moraux tels les amis qu'il avait pu se faire. Puis venaient son portrait, et enfin ses actes dans l'ordre thématique, avant de terminer par les circonstances de sa mort et la gratitude de la postérité. Jacques Proust le savait bien puisque, analysant l'œuvre de Jeanne Galzy pour en faire l'éloge en 1979, il écrit qu'il faut éviter de lire une œuvre dans l'ordre arbitraire de la succession chronologique. On doit, au contraire, repérer quelques thèmes dominants et les

suivre, comme la terre, la prison, le secret, le miroir pour la romancière, car, dit-il, c'est l'œuvre qui explique la vie de l'auteur et non l'inverse. Je ne dérogerai donc pas à ces vieilles règles qui assuraient, paraît-il, le succès des orateurs antiques.

Poitevin d'origine, élevé dans la religion protestante, Jacques Proust naquit le 29 avril 1926 à Saintes où son père était greffier au tribunal. C'est dans le collège de cette ville puis au lycée de Poitiers qu'il fit ses études secondaires. Après avoir préparé le concours au lycée Lakanal, il entra à l'Ecole Normale Supérieure de la Rue d'Ulm dont il fut l'élève de 1947 à 1950, avec Michel Foucault comme condisciple et Louis Althusser pour professeur. Reçu à l'Agrégation des Lettres dès son premier concours en 1950, il fit son service militaire d'octobre 1950 à octobre 1951. Affecté d'abord à la Brigade des Chasseurs de Vincennes, il fut ensuite dirigé sur l'Ecole d'application des élèves officiers de réserve de Saint-Maixent dont il sortit sous-lieutenant. Par la suite, après diverses périodes d'instruction en 1952, 1958, 1959, suivies sans enthousiasme, il acquit le grade de capitaine de réserve d'infanterie et, dépourvu de fibre militaire, il arrêta à ce niveau son ascension dans la hiérarchie des armées.

Nommé en octobre 1951 au lycée de Sens, il n'y fut pas installé. Mis à la disposition du Ministère des Affaires Etrangères, il fit ses débuts comme professeur de Première au lycée français de Vienne (Autriche), prémice d'une carrière qui devait toujours conserver une forte orientation internationale. Après y avoir enseigné deux ans, il revint en 1953 au lycée d'Evreux, puis de 1954 à 1957 au collège Stanislas de Paris. C'est de là qu'il s'orienta vers l'enseignement supérieur. Nommé assistant de Littérature française à la Sorbonne, il y resta jusqu'à ce qu'en 1961 il soit élu, selon l'ancienne terminologie, Chargé d'enseignement à la Faculté des Lettres de Montpellier. Cela signifiait que ses thèses de doctorat étaient prêtes pour une soutenance imminente et qu'il était promis à une chaire. Sa grande thèse, en effet, fut soutenue le 2 février 1963 à Paris, devant un jury présidé par René Pintard, professeur en Sorbonne. Son arrivée à Montpellier fut accueillie avec une grande satisfaction car il n'y avait pas encore de spécialiste du XVIII^e siècle. Peu à peu, il gravit l'échelle universitaire : professeur titulaire en 1963, à l'âge de trente-sept ans seulement, il devint professeur de première classe en 1980 et obtint la classe exceptionnelle en 1985. L'année suivante, en 1986, il décidait de prendre sa retraite ; il n'avait que soixante ans.

Autour de l'homme s'est tissé un réseau d'affections et d'amitiés. Marié à Françoise, qui mourut dans un accident en 1959, il en eut trois enfants, François, Sylvie et Dominique née en 1955, qui à son tour décéda brutalement à l'âge de douze ans. Ces disparitions soudaines, dans des circonstances tragiques, furent la douleur profonde de sa vie, qu'il manifesta peu car l'homme était discret et peu enclin à se livrer. Mais lui qui avait la foi, put penser que Dieu l'éprouvait durement, et sans doute fut-il tenté de s'appliquer cette belle formule qu'il écrivit un jour pour commenter une œuvre picturale : "Cet étrange secret dans lequel Dieu s'est retiré". De son remariage en 1961 avec Marianne, qui devint une active collaboratrice, apprenant en particulier le japonais pour l'aider dans ses recherches, naquit en 1964 une autre fille Claudine. Autour de cette cellule familiale vinrent graviter les nombreux amis et élèves français et étrangers que souvent Marianne gardait à sa table.

Car l'homme a tissé autour de lui un réseau d'amitiés internationales qui ont beaucoup fait pour le renom de notre Université et celui de la science française à l'étranger. Le nombre d'invitations hors de France pour y prononcer des conférences et assurer des cours est impressionnant. Je citerai en tête l'Allemagne à Augsburg, Bonn, Cologne, Fribourg, Hambourg, Tübingen et Heidelberg qui lui conféra le titre de docteur *honoris causa* en 1978. Mais ce sont aussi l'Angleterre (Birmingham, Durham, Edimbourg, Exceter, Leeds, Liverpool, Londres, Manchester, Newcastle), la Belgique, l'Italie et la Suisse. L'Europe centrale et l'Europe du Nord l'ont souvent appelé, particulièrement la Hongrie (Budapest, Debrecen), la Pologne (Cracovie, Varsovie), la Suède (Göteborg, Stockholm, Uppsala), la Yougoslavie d'autrefois (Belgrade, Ljubljana, Sarajevo, Skopje, Split, Zagreb). Loin de ces horizons européens, ce sont les universités américaines de Columbia à New-York, de Cleveland et de l'Ohio, et enfin celles de Tokyo et de Kyoto au Japon qui fut le terrain de prédilection de la dernière partie de sa vie.

Ce sont ses amis japonais qui prirent l'initiative de réunir et de publier le livre de Mélanges, intitulé "Ici et ailleurs : le XVIII^e siècle au présent", offert en 1996 à l'occasion de ses soixante-dix ans. Ce titre significatif renvoie à la phrase que Jacques Proust écrivit un jour : "Etre libre de parler et d'agir à ma guise, ici et ailleurs". Parmi les trente-sept collaborateurs qui ont apporté leur concours, vingt-cinq sont des étrangers : Japonais mais aussi Allemands, Américains, Australiens, Belges, Canadiens, Espagnols, Italiens, Russes et Suisses.

Au frontispice de cet ouvrage, une photographie prise par sa fille dans le parc de Montsouris à Paris. On y devine, dans l'arrière plan, un tronc de pin et un cèdre. Il fait froid car l'homme porte à la fois un gilet, une veste et un pardessus. Dans son visage, en gros plan, ce qui étonne ce n'est pas le contraste de ses cheveux blancs coupés courts et de ses sourcils noirs et épais, c'est le regard. Les yeux, symboliquement je ne sais, et eux seuls, sont tournés vers notre gauche, et sinon vers le ciel, en tout cas vers un point situé assez haut sur l'horizon pour que le regard contienne une sorte d'interrogation et de curiosité lointaine, cependant que sur les lèvres fines et minces se dessine un sourire d'attente et d'incrédulité. Cet homme, on le sent bien, est à la fois proche et lointain, non pas distant mais mu par un but qu'il s'est fixé.

L'homme a d'abord le sens du devoir. Professeur rigoureux et précis, il enseignait avec une autorité souriante qui alliait le savoir, la culture et l'aisance. Ses étudiants étaient son premier souci. Se faisant un point d'honneur d'assurer toujours la question relative au XVIII^e siècle au programme de l'Agrégation, il passait une partie de l'été à en épuiser la bibliographie. Directeur rigoureux et strict de mémoires et de thèses, lisant et corrigeant avec attention les fragments des travaux qu'on soumettait à son jugement, il n'en faisait pas moins la conquête de ses élèves auxquels il donnait tout son savoir, toute son intelligence, et finalement toute son amitié. Ses disciples japonais, dont le nombre ne cessa de croître, se considéraient tantôt comme ses fils, tantôt comme ses frères, pour reprendre leurs propres termes, dans une sorte de parenté physique, intellectuelle et historique digne d'une famille japonaise.

Certes l'homme peut paraître raide, distant ou même froid. Dans les réunions à l'Université où j'ai pu le voir, il était souvent silencieux, il savait se mettre à l'écart, il paraissait en retrait, puis subitement intervenait au moment nécessaire. Au besoin, il maniait l'ironie. Son humour était sec, précis. On pouvait le croire insensible, mais ce n'était pas un homme froid. Les fragments de correspondance que

vient de publier le professeur Yoichi Sumi, de l'Université Keio à Tokyo, dans la revue *Dix-huitième siècle* (2006) conservent la marque de sa vive attention aux gestes de courtoisie et à l'harmonie à laquelle sa passion pour la poésie et la musique le conduisait. Dans l'un de ses derniers livres, paru en 2003, sur le royaume du Japon d'après la description qu'en a donnée François Caron, huguenot des Pays-Bas, en 1636, Jacques Proust s'est amusé à écrire de sa source : "Il n'est pas d'usage, chez les fidèles de confession réformée, de mêler vie privée et vie publique, ni de laisser transparaître dans la seconde, même aux moments les plus douloureux, les émotions éprouvées dans la première. Cela leur vaut généralement une réputation imméritée de rigorisme et de froideur". Le huguenot Jacques Proust savait bien de quoi il parlait. Mais aux dires de l'une de ses amies, Béatrice Fink, de l'Université du Maryland, c'était le meilleur des correspondants, savant et amusant, même agenouillé sur le tatamis pour les plantureux petits déjeuners japonais, faits de thé, de riz, de poisson grillé, d'œufs brouillés et de légumes marinés. En vérité, on trouve des flèches d'humour même dans ses écrits les plus sérieux. Dans l'un de ses ouvrages sur le Japon, parlant des soudards, marins et soldats, que la Compagnie des Indes Orientales y entretenait, il écrit à la manière de Voltaire : "Ivrognes, débauchés, voleurs, beaucoup n'étaient pas des Hollandais. Il y avait même parmi eux de bons catholiques". En privé d'ailleurs, il racontait, paraît-il, quelques histoires salaces sur un couvent de nonnes, qu'il avait voisiné dans sa jeunesse, prémonition du destin de celui qui allait devenir le spécialiste de l'auteur de *La Religieuse*.

Fervent huguenot, fidèle à la religion protestante dans laquelle il avait été élevé, il fut un homme de convictions dont il ne faisait pas mystère mais sans les mettre en avant. Dans sa jeunesse, il se montra très engagé dans la Fédération des étudiants protestants dont il fut le vice-président. On était aux lendemains de la Seconde Guerre mondiale. Sa génération était marquée par l'épreuve, tout était à reconstruire dans cette période intense. Jacques Proust ne séparait rien ; la politique, la philosophie, la religion n'étaient que des aspects intimement imbriqués d'une même pensée. Il était donc un protestant engagé. Sans doute s'éloigna-t-il de la pratique au moment de la guerre d'Algérie lorsque des membres de sa communauté adoptèrent des positions politiques qui lui semblaient contraires à l'esprit d'ouverture et de tolérance qui était le sien. Mais il y revint plus tard, à l'époque du décès de sa fille Dominique, si bien qu'à Montpellier il participa avec assiduité au culte du temple de la Rue Brueys et qu'il se lia d'amitié avec le responsable étudiant de la communauté de la Route de Mende, près de l'Université Paul Valéry. Il publia de nombreux articles dans l'hebdomadaire *Réforme* et dans la revue *Etudes théologiques et religieuses*. Dans ceux qui parurent dans *Réforme*, une cinquantaine à partir de 1985, il ne faut pas rechercher de réflexion religieuse mais un témoignage de sa foi sur les sujets les plus variés de l'actualité : critiques d'expositions de peinture, de spectacles, de théâtre, de romans et d'essais, mais aussi points de vue sur quelques questions brûlantes : la pauvreté et la démocratie à Madagascar, l'évolution de l'U.R.S.S. sous la perestroïka, les malheurs de la Roumanie, l'Europe (l'avenir de l'Allemagne) et ses frontières (la Suisse en fera-t-elle partie?), les responsables politiques chrétiens du Liban, la francophonie au Canada. C'est donc le citoyen Jacques Proust qui s'y révèle en même temps que, écrivant dans un journal protestant, il éclaire l'évolution du monde à la lumière de sa foi.

On trouve des réflexions religieuses plus intellectualisées dans ses contributions aux *Etudes théologiques et religieuses*, revue de la Faculté de théologie protestante de Montpellier. Jacques Proust y révèle à la fois sa vaste culture littéraire, historique et philosophique, sa connaissance profonde des questions théologiques et cultuelles et toute son intelligence critique. Cherchant un jour à définir la foi, il écrit qu'elle peut être considérée comme une idée confuse dont la figure est celle d'un réservoir qu'on alimente, mais que c'est aussi un regard qui porte les yeux vers le haut, un regard perspicace et perçant, comme est pénétrant un regard critique.

Le voici par exemple en 1980 qui fait une lecture de deux Credo de 1968, la Confession de foi dite de Montpellier, rédigée par Daniel Lys et Michel Bouttier, et celle, écrite en allemand, de Dorothee Soelle qu'il traduit à nouveaux frais. Il n'en fait pas qu'une lecture comparative traditionnelle, observant les points d'union et les différences plus nombreuses, mais, dans la suite de son maître Louis Althusser, il en fait une lecture symptomale qui décèle l'indécelé dans un texte et le rapporte à un autre texte présent, en quelque sorte dans le premier.

Mais le voici également en 1986, lui qui assiste régulièrement au culte du dimanche, qui prend parti dans la querelle des rites nouveaux qui apparaissent et dont la forme peut paraître pauvre : gestes de convivialité, chants folkloriques, guitare et flûte à bec, alors que l'auditoire d'un baptême, d'un mariage ou d'un enterrement ne comprend plus grand chose aux gestes et aux paroles de l'officiant. Cette question le ramène à la notion de religion naturelle, chère au courant des Lumières, expression de la conscience, dégagée de toute superstition et de tout dogme. Mais il la réévalue dans le cadre des sciences humaines : l'homme ne communique pas que par la parole mais aussi par un ensemble de comportements et de gestes ; il est à la fois corps et âme et l'on ne peut donc pas s'adresser à une seule partie de lui-même (l'âme) sans manquer la communication.

C'est dans un article de 1972 que se révèle le mieux, le plus profondément je crois, la pensée religieuse de Jacques Proust. Dans cette étude, qui devait plus tard jeter une passerelle inattendue avec le Japon, il s'attache à la lecture d'un sermon anonyme sur le récit des Noces de Cana dans l'évangile de Jean. Ni la date, ni le lieu n'en sont connus, mais peu importe : c'est le discours-objet qui l'intéresse et qu'il interroge selon une critique psychanalytique. Il dissèque l'armure du texte, en relève les joints et les fissures qui permettaient au sermon de respirer, dresse de l'auteur une représentation implicite, à la fois effacé et autoritaire, et de l'auditeur un portrait robot. J'ai l'impression, est-ce une fausse intuition, que Jacques Proust, avec pudeur, sur ce point pense à lui-même. Il ne dit pas d'ailleurs "l'auditoire" mais "l'auditeur", et cet auditeur qu'analyse Jacques Proust est un chrétien baptisé et catéchisé qui a une bonne connaissance de la Bible, déchristianisé sans doute, mais plein de bonne volonté : ce sermon est fait, dit-il, pour le réveiller, l'exhorter, le ranimer.

C'est le moment sans doute où l'homme de convictions qu'était Jacques Proust se remet en question. Homme de gauche toujours, longtemps adhérent au Syndicat National de l'Enseignement Supérieur et membre de son bureau à l'Université Paul Valéry, il avait adhéré d'abord au Rassemblement démocratique révolutionnaire fondé par Sartre et Bourdet, puis en 1955, lorsqu'il était assistant à la Sorbonne, il prit sa carte au Parti Communiste Français. Militant actif, il vendait *l'Humanité Dimanche* dans les rues. Cette adhésion était parfaitement connue dans les milieux universitaires. Il n'en faisait pas mystère et cet engagement n'était que la suite de ses convictions religieuses. Lorsqu'en 1968 les étudiants de la Faculté de

Théologie protestante le questionnèrent sur ses positions de protestant et de communiste (au fond, peut-on concilier les deux?) il répondit, au témoignage du pasteur Michel Bouttier qui assista à cette rencontre, qu'il avait le sentiment que les changements nécessaires iraient plus vite avec le Parti Communiste qu'avec les Eglises. C'est donc l'espérance d'un monde meilleur qui le guidait.

C'est pourquoi, ne cédant jamais à la langue de bois, il s'éloigna, progressivement sans doute, du Parti. Il s'en éloigne déjà lors des événements de la Tchécoslovaquie en 1968, puis plus encore à la lecture d'Alexandre Soljenitsyne dont *l'Archipel du Goulag* fut publié en 1973. A partir de là, il fit un reclassement complet pour s'orienter vers une vision morale et politique nouvelle. A un collègue et ami, comme lui membre du Parti Communiste, qui lui disait un jour être ébranlé mais qu'il fallait rester du côté des pauvres, Jacques Proust répondit que cela avait été longtemps sa conviction, preuve s'il en fallait une, que son attachement au Parti avait été une "sympathie" morale pour l'humanité souffrante bien plus qu'une adhésion philosophique. Vint donc le moment où ne pouvant plus supporter la dictature et la brutalité d'un régime, ni le fonctionnement interne du Parti Communiste, sa rigidité et sa langue de bois, il préféra balayer ses dernières hésitations.

Pourtant il continua quelques temps encore à passer pour un militant fidèle. C'est ainsi qu'en 1976 le Ministère de l'Enseignement Supérieur fit appel à lui pour organiser à Montpellier la venue de Boris Porchnev, grand académicien soviétique, poids lourd de l'école historique marxiste, auteur d'analyses marxistes des révoltes paysannes en France au XVII^e siècle, qui étaient le sujet d'une vive controverse avec l'école française, incarnée surtout par Roland Mousnier. Jacques Proust surpris, et un peu agacé d'être considéré à Paris comme une sorte de délégué de l'U.R.S.S., s'acquitta de sa tâche avec conscience et organisa un grand débat devant un amphithéâtre plein de l'Université. Mais il accompagna aussi Boris Porchnev au bord de la Méditerranée pour lui montrer la mère de toutes les civilisations. L'homme avait des principes et il leur était fidèle ; il ne pouvait pas y avoir d'accommodements avec la justice et la vérité.

De là découle son refus des honneurs. Il fuit les commémorations tumultueuses et quelque peu hâtives, comme il le montre en 1983 au moment où on s'apprête à célébrer le bicentenaire de la mort de Diderot. Il a toujours refusé les responsabilités administratives qui l'auraient écarté de ses deux piliers, l'enseignement et la recherche, et qui l'auraient conduit inévitablement à composer. La seule décoration qu'il ait acceptée, ce sont les Palmes Académiques dont il fut commandeur. Mais il refusa l'Ordre National du Mérite lorsqu'il apprit que des hommes politiques locaux se targuaient de le lui faire obtenir. Un jour, en 1972, des collègues parisiens crurent le décider à venir les rejoindre dans une prestigieuse université, mais c'est bien mal le connaître que de lui faire miroiter que deux ans plus tard il en serait élu doyen ! D'ailleurs il n'avait que peu de goût pour la gestion universitaire. Les seules responsabilités qui valaient à ses yeux étaient en rapport avec la recherche : président de la commission des bibliothèques, membre du Conseil Scientifique, président de la commission de spécialistes, membre des commissions du C.N.R.S.. Après son départ à la retraite en 1986, il dirigea pendant dix-huit mois la Maison du Liban à la Cité Universitaire internationale du boulevard Jourdan à Paris. C'était pour lui l'occasion de se rapprocher des sources de son travail. Mais la tâche de gestionnaire et la longue diplomatie qu'il fallait déployer entre les chiites,

les maronites et les orthodoxes eurent raison de lui. Il quitta la fonction mais demeura à Paris de 1988 à 1993 pour ses travaux personnels. Il avait toujours dit, d'ailleurs, qu'il prendrait sa retraite quand la part administrative l'emporterait sur les autres activités. Sentant ce moment venu et ne voulant en rien sacrifier de sa recherche, à soixante ans, il préféra partir. Comme il l'écrivit à ce moment là à un élève japonais : "La retraite a cela d'excellent et de délectable que j'ai enfin pu sortir du ghetto où l'Université pensait peu à peu m'enfermer".

Homme de devoir, de convictions et d'amitié, tout cela convergeait en une exceptionnelle intelligence critique, une méthode rigoureuse, des analyses précises, un respect scrupuleux des sources. Cet esprit critique remonte sans doute à ses origines huguenotes dont il hérita le goût de la contradiction indispensable à l'exercice du libre examen. Mais aussi peut-être à son amour du grec ancien que lui avait enseigné à Poitiers Paul Vicaire, qu'il retrouva plus tard professeur à la Faculté des Lettres de Montpellier. Il avait hésité un moment à se diriger dans cette voie. S'il ne le fit pas, sa connaissance de la Grèce ancienne le prédisposa, en tout cas, à l'exercice de la raison et de l'intelligence critique. Dans l'un de ses derniers ouvrages, *l'Europe au prisme du Japon*, paru en 1997, il écrit à propos du manque d'objectivité des sources jésuites qu'il utilisait : "Je ne les accuse pas de dissimulation : nul ne saurait s'observer soi-même avec assez de sens critique pour pouvoir dire à coup sûr de quel lieu il parle, et je ne m'exclus pas du champ d'application de cette loi".

Dès 1954, Jacques Proust a commencé une œuvre fondamentale qui a considérablement enrichi et renouvelé les études dix-huitiémistes. Sans compter plusieurs gros ouvrages, il a publié jusqu'en 2005, l'année de sa mort, dans des revues françaises, allemandes, belges, anglaises, suisses, américaines, un nombre considérable d'articles qui témoignent de sa curiosité et de la variété de ses intérêts. Bien sûr Diderot et l'Encyclopédie y ont la part belle, parfois sur des aspects qui surprennent le non initié : Diderot savait-il le persan, Diderot et la physiognomonie, Diderot et la philosophie du polype, Diderot et la fée Moustache, mais prenons y garde : Jacques Proust avait un art consommé de choisir des titres qui font venir l'eau à la bouche. Il n'y a pas que Diderot dans cette production scientifique : Beaumarchais, Sade, Mozart, La Fontaine, l'abbé Prévôt et Balzac, Flaubert, Colette l'ont aussi retenu. Car sa culture est immense. Relisez l'éloge de Jeanne Galzy qu'il a prononcé devant vous. Dans l'analyse riche et précise de son œuvre, romans intimistes, autobiographiques, historiques ou mondains dont il juge sévèrement la superficialité des personnages anecdotiques, les rapprochements fusent à chaque page : c'est George Sand, Colette, Stendhal, Marcel Proust, par exemple, qui sont appelés en renfort.

Une bibliographie seulement sélective, publiée dans la revue *Dix-huitième Siècle* (2006) et établie par Muriel Brot qui fut la dernière thésarde de Jacques Proust, aujourd'hui chercheur dans un laboratoire mixte du C.N.R.S. et de Paris IV, bibliographie rassemblée avec l'aide de Marianne Proust, on compte cent vingt-sept titres, et encore ne contient-elle pas les compte-rendus et articles sur des sujets variés et personnels comme ceux que j'ai déjà cités, ni un certain nombre de titres antérieurs à 1995 parce qu'ils sont déjà repertoriés dans les *Mélanges* qui lui ont été offerts en 1996 à l'occasion de ses soixante-dix ans.

La bibliographie personnelle qui figure en tête de cet ouvrage, et qu'il a pu lui-même contrôler, totalise deux cent quatre-vingt-six articles et livres. Elle n'a pas cessé de s'allonger. Des articles paraissent encore plus de dix-huit mois après sa mort. Car Jacques Proust était à la fois un travailleur infatigable et un chercheur

scrupuleux. Les éditions et rééditions des œuvres de Diderot qu'il publia étaient dotées à chaque fois de préfaces nouvelles qui éclairaient l'évolution de la recherche, tant en France qu'à l'étranger, depuis la dernière livraison. Aussi est-ce avec un amusement teinté d'ironie (mais qui montre à quel point la recherche littéraire avait évolué en son temps) qu'il raconte comment, regrettant devant l'un de ses maîtres en Sorbonne, au début de son travail sur Diderot, de ne pas savoir plusieurs langues étrangères vivantes qui lui seraient nécessaires, ce dernier avait rétorqué : "Mon cher, ce que font les étrangers ne compte pas". Evidemment, ce ne fut pas l'école de Jacques Proust.

De cette œuvre immense, je ne peux qu'évoquer, n'étant pas spécialiste de la littérature du XVIII^e siècle, quelques aspects, trois principalement qui montrent combien Jacques Proust a su en renouveler périodiquement son approche, tout en enfantant une œuvre dotée d'une forte logique interne.

Au premier rang, bien sûr, Diderot et l'Encyclopédie pour reprendre le titre de sa thèse principale publiée en 1962 et soutenue en 1963 (rééditée depuis en 1967, 1982, 1995), puisque selon l'usage universitaire, bien oublié, on ne soutenait sa thèse de doctorat ès-lettres qu'après la sortie de son édition imprimée, dûment estampillée du *nihil obstat* du Doyen de la Faculté. Cette œuvre montrait l'importance d'un auteur que la tradition universitaire traitait avec condescendance. On faisait de Diderot une sorte de chef d'une bande d'esprits forts, de complices hauts placés, réguliers ou pigistes, les d'Alembert, de Jaucourt, d'Holbach, Helvetius, Turgot, Buffon et bien d'autres, mais par lui-même sans grande consistance. Sans aller jusqu'au mot féroce de Barbey d'Aurevilly : "Il aurait pu être un bénédictin, il n'a été qu'un malédicte", son ami Jacques-Henri Meister, lui-même, écrivit dans une nécrologie parue en 1788 : "Diderot ne fit aucune découverte qui ait agrandi la sphère de nos connaissances. Peut-être n'a-t-il laissé après lui aucun ouvrage qui seul puisse le placer au premier rang de nos orateurs, de nos philosophes, de nos poètes". Jacques Proust, en même temps qu'il était attiré par Diderot parce que, comme lui, il était éloigné de tout esprit de système, fit pénétrer dans l'énorme massif de l'Encyclopédie. Il s'est attaché, en effet, à montrer la place que l'Encyclopédie a tenu dans la vie et la pensée de Diderot. On savait qu'elle l'avait nourri, matériellement, par les contrats signés avec les libraires entre 1745 et 1760, au point d'ailleurs qu'il paraissait entendu que l'Encyclopédie avait été pour lui une œuvre alimentaire qui l'avait détourné de sa vraie vocation. Mais quant à l'œuvre de Diderot, on ne s'intéressait qu'à ses *Salons*, ses romans et quelques œuvres dramatiques, au demeurant pour en faire un auteur secondaire faute de pouvoir le classer. Jacques Proust s'est donc attaché à discerner la contribution personnelle que Diderot a prise dans le dictionnaire. Il traduit l'Histoire de la Philosophie que Jacob Bruckner avait écrite à la fin du XVII^e siècle, il remet en forme des mémoires techniques, il collationne des planches, il écrit lui-même de nombreux articles sur les arts, la philosophie, la politique, près de six cents selon les recherches de Jacques Proust, tantôt pionnier de la vulgarisation scientifique et technique, tantôt grand journaliste politique rappelant les principes à suivre plus que les solutions à mettre en œuvre.

D'un autre côté, Jacques Proust a déterminé le rôle que cette collaboration à l'Encyclopédie a eu dans le développement de la pensée de Diderot. Elle a été le banc d'essai de l'œuvre purement littéraire. Je ne citerai que deux ou trois exemples. Les articles de l'Encyclopédie qui ont souvent la forme d'échanges entre auteurs ont permis à Diderot d'affiner son art du dialogue. La fréquentation assidue

des dessinateurs et graveurs pour les planches de l'Encyclopédie a influencé la manière dont Diderot considère les œuvres picturales présentées aux Salons. Dans un article de 1972, publié dans un recueil d'études du Centre du XVIII^e siècle à Montpellier, Jacques Proust a même montré que l'article "Bas" de l'Encyclopédie, qui décrit le métier à bas et son fonctionnement, mécanique et social, se rencontre avec le *Neveu de Rameau*. Sans avoir le goût du paradoxe, Jacques Proust y voit la même problématique de la relation triangulaire homme-univers-machine, la même préoccupation de rendre compréhensibles les caractéristiques et les mouvements d'un objet complexe, la même interrogation sur les rapports entre celui qui écrit, l'objet dont il parle et ceux à qui il en parle, Jacques Proust résumait ces liens qui unissent l'Encyclopédie et le reste de l'œuvre de Diderot en disant que le *Neveu de Rameau*, le *Rêve de d'Alembert* et les *Salons* sont le double ou l'envers de l'Encyclopédie ou, d'une manière encore plus imagée, qu'ils en sont des métaphores. Dans ce travail harassant, Diderot est entré en contact intime avec les éléments les plus actifs de la société de son temps : non pas la grande bourgeoisie du négoce et de la finance, ni la petite bourgeoisie des métiers de la sans-culotterie parisienne, mais les officiers et magistrats, les professeurs, les juristes, les médecins, les ingénieurs qui préparaient la révolution, non pas celle de 1789, mais la révolution industrielle et agricole du XIX^e siècle. Jacques Proust a donc enraciné ses recherches d'histoire littéraire dans l'histoire économique et sociale, dans la foulée des travaux de l'école française des années 1950-1960, dominée par Ernest Labrousse, regrettant même dans la postface d'une réédition ultérieure de sa thèse de n'avoir pas connu les travaux postérieurs de Fernand Braudel et de ses élèves.

Cette grande thèse l'a d'emblée classé parmi les meilleurs spécialistes du XVIII^e siècle et il joua désormais un rôle essentiel dans le renouveau des études sur le Siècle des Lumières.

Comme sa thèse secondaire, une autre particularité disparue, avait consisté en la publication des *Quatre Contes*, il devint rapidement un éditeur infatigable des textes de Diderot, et il fut nommé secrétaire du Comité national chargé de publier les œuvres complètes. Il le resta jusqu'en 1984 lorsqu'il démissionna, lors d'une Table Ronde qu'il avait organisée, parce que l'éditeur voulait faire une édition de prestige et coûteuse. Jacques Proust établit le plan général de l'édition en trente-trois volumes et en prit la direction avec Hubert Dieckmann, allemand devenu citoyen américain, professeur à Cornell University et Jean Varlot, professeur en Sorbonne, qui remplaça Jean Fabre après la mort de ce dernier. Cette édition, désignée par les initiales des membres du triumvirat, D.P.V., est une entreprise s'une ampleur considérable, vertigineusement critique, un immense chantier encore inachevé. Jacques Proust se heurtait à de multiples difficultés de taille, la moindre n'étant pas la transmission des manuscrits de Diderot connus par deux collections principales : celle qui était partie à Saint Petersburg avec la bibliothèque achetée par Catherine II, connue de longue date mais d'accès difficile à l'époque de l'Union Soviétique, et celle mise en ordre par la fille de Diderot, Angélique, mariée à Monsieur de Vandeul. Restée pendant longtemps dans les archives privées, celle-ci ne fut révélée qu'à la veille de la Seconde Guerre Mondiale et entra à la Bibliothèque Nationale en 1952. C'est sa révélation qui constitua l'acte fondateur des recherches modernes sur Diderot. Pour une édition complète, il fallait donc établir la liste des œuvres, en ôter des textes qui n'étaient pas de Diderot, y ajouter des titres nouveaux et non des moindres (*Jacques le Fataliste*, le *Rêve de d'Alembert* par exemple), comparer les manuscrits

des deux collections comme pour les *Eléments de Physiologie* connus par deux copies radicalement différentes, établir une chronologie difficile puisque des œuvres ont été publiées après la mort de Diderot (*la Religieuse* n'est sortie en librairie qu'en 1796 soit onze ans après la mort de l'auteur). Dans cette édition, dont les dix derniers volumes ne seront disponibles que dans les décennies à venir, plusieurs ouvrages de 1771 à 1789 ont été directement de la responsabilité de Jacques Proust, comme en 1776 les articles de Diderot dans l'Encyclopédie qui constituent à eux seuls quatre tomes (V à VIII). C'est l'édition en 1789 des *Contes*, avec le Centre d'Etudes du XVIII^e siècle de Montpellier, qui constitua sa dernière contribution. Mais en même temps, Jacques Proust a publié indépendamment d'autres textes de Diderot, comme le mémoire *Sur la liberté de la presse* appelé aussi *Lettre sur le commerce de la librairie*, paru aux Editions Sociales en 1964, et il donna dans le Livre de Poche, avec des notes et des postfaces, *Jacques le Fataliste, le Neveu de Rameau, la Religieuse, les Bijoux indiscrets*. Signe de l'intense travail que nécessitaient ces éditions, Jacques Proust a publié dès la fin de 1969 à Bruxelles un article de seize pages intitulé "De l'usage de l'ordinateur dans l'édition des grands écrivains français du XVIII^e siècle".

Je citai, voilà un instant, le Centre d'Etude du XVIII^e siècle de Montpellier que Jacques Proust a créé en 1968 et qui, aujourd'hui regroupé avec d'autres équipes de l'Université, s'intitule Institut de Recherche sur la Renaissance, l'Age classique et les Lumières (I.R.C.L.). Ce fut l'un des premiers centres de recherche fondés à l'Université Paul Valéry, en même temps que le Centre d'Histoire du protestantisme de Jean Boisset et l'Atlas régional du Languedoc-Roussillon de Raymond Dugrand. Cette création s'est faite à la croisée de deux facteurs favorables. D'une part, Jacques Proust qui insistait sur l'équipement matériel de la recherche, avait été à l'origine du Laboratoire de Français et l'avait doté d'un appareillage de photographie et de microfilm. D'autre part, il était un partisan de la recherche collective. Dans l'avant-propos du recueil intitulé *Recherches nouvelles sur quelques écrivains des Lumières*, publié par le Centre en 1972, il prône la voie de la recherche "coopérative", de telle sorte que "ce recueil marque peut-être la fin d'une étape -celle où l'on juxtapose encore des recherches individuelles- et en annonce une nouvelle au terme de laquelle aucun individu ne pourra se prévaloir d'avoir contribué plus ou mieux qu'un autre à l'œuvre commune". Le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de son côté, voulait créer des centres de recherche en Lettres en donnant une prime à la thématique régionale. C'est ainsi que naquit le Centre d'étude du XVIII^e siècle dont le projet fut de recenser la richesse des fonds régionaux de manuscrits et de livres anciens du XVIII^e siècle, richesse inexploitée parce qu'une bonne partie (85%) restait inconnue des catalogues de la Bibliothèque Nationale. Dotée de moyens importants pour un centre littéraire, cette équipe associée au C.N.R.S., dirigée par Jacques Proust jusqu'à sa retraite en 1986, créa des liens étroits entre l'Université et les Bibliothèques. L'inventaire rassembla plusieurs milliers de fiches, d'abord manuscrites puis microfilmées et informatisées. Parmi les exploitations qui ont pu être faites, on peut citer le fonds Bordeu à Pau, un des grands médecins du XVIII^e siècle, l'un des personnages du *Rêve de d'Alembert*. Le fonds, conservé à Vallerargue (Gard), d'Angliviel de La Baumelle, professeur de langue et belles lettres françaises à Copenhague, incarcéré plusieurs fois à la Bastille et fâché un temps avec Voltaire, a donné naissance à l'importante monographie de Claude Lauriol, intitulée "La Baumelle, un protestant cévenol entre Montesquieu et Voltaire". A Lunel, avec le soutien de

l'Inspection Générale des Bibliothèques, c'est l'extraordinaire collection que Jean-Louis Médard (1768-1841) avait léguée à sa ville natale, que l'on put exploiter alors qu'elle demeurait dans des placards. A la Bibliothèque Municipale de Montpellier, le travail du Centre coïncida avec la volonté de Françoise Mourgue-Molines de moderniser le fichier et de remplacer les vieille fiches manuscrites par des fiches au format international, refaites à nouveau frais livres en mains ; ce travail y dura sept ans.

Au point de départ de cette direction de recherches, qui a suscité de nombreux mémoires et thèses, se trouvait l'ouvrage de Jacques Proust sur *L'encyclopédisme dans le Bas-Languedoc* du XVIII^e siècle, publié en 1968. Son objet était d'étudier la réalité sociologique sous-jacente à l'Encyclopédie, c'est-à-dire les groupes sociaux qui ont fourni des collaborateurs à l'entreprise, des souscripteurs et des lecteurs. Dans ce vaste réseau de relations interrégionales et internationales, le Bas-Languedoc s'est avéré comme la province qui a fourni à l'Encyclopédie le corps de collaborateurs le plus personnalisé et la contribution la plus marquée d'originalité. La raison en fut principalement la place que tenait notre Académie, la Société Royale des Sciences fondée en 1706. Jacques Proust a bien mis en lumière le rôle capital qu'elle joua dans la formation sur place d'un esprit encyclopédique et dans sa diffusion. On retrouve ainsi dans l'Encyclopédie des articles de Venel, médecin et chimiste à Montpellier, de de Ratte conseiller à la Cour des Comptes, mathématicien et Secrétaire perpétuel de la société, de Barthez le plus brillant des médecins de Montpellier dans cette fin de siècle, du pharmacien Montet et d'autres encore. Notre Académie a donc joué le rôle de réservoir d'hommes influents partageant le goût des sciences et leurs applications pratiques.

Dans la bibliographie de Jacques Proust surgit soudain en 1977 la traduction en japonais de l'article, paru cinq ans auparavant dans les *Etudes théologiques et religieuses* consacré à l'étude d'un sermon sur les Noces de Cana. Mais, peu après, en 1979, son livre si précieux intitulé *L'Encyclopédie*, synthèse remarquable des connaissances sur le sujet en moins de trois cents pages, est à son tour traduit en japonais. Dès lors, le Japon prend une place de plus en plus importante.

Ce n'est pas en réalité un hasard d'édition. Les prémices remontent à 1958 lorsque Jacques Proust, âgé de 32 ans, intervient dans un séminaire à la Sorbonne pour y présenter l'état de ses recherches sur Diderot. Il y avait dans son auditoire le futur professeur Nakagawa, celui-là même, qui en 1996 publiait et préfaçait les *Mélanges offerts à Jacques Proust*. Si bien que de bonne heure Montpellier devint un "lieu de pèlerinage" pour de jeunes dix-huitiémistes japonais qui, venant en France, migrèrent de Paris vers Montpellier, attirés par la renommée de Jacques Proust. Je pense, toutefois, que le goût pour le Japon eut des raisons encore plus profondes. Pays de l'accueil, de la convivialité et du respect de la culture ancienne, le Japon était aussi souvent considéré au XVIII^e siècle comme le véritable antipode de l'Europe. A ce titre, il attirait la curiosité des philosophes comme Voltaire dans *l'Essai sur les mœurs* (chap. 142) et Diderot dans son article sur la "Philosophie des japonais", rédigé pour l'Encyclopédie. Une question y est sous-jacente : les Japonais sont-ils si différents de nous ? Certes disaient les philosophes, ces îles n'ont jamais été soumises et leurs populations y sont pures de tout mélange. Mais, en fin de compte, elles ont les mêmes fables et légendes que nous et, par delà le shintoïsme et le bouddhisme, elles respectent les mêmes principes universels et positifs de la loi naturelle.

Il y avait donc pour Jacques Proust sur ce sujet une manière d'étendre ses recherches sur les réseaux des savants qui tissaient leur toile en Europe et de retrouver ainsi les auteurs occidentaux qui étaient représentés dans les bibliothèques japonaises du XVIII^e siècle. On voit ainsi combien pour Jacques Proust aucune recherche sérieuse ne pouvait rester enfermée dans le cadre d'une seule nation et d'un seul siècle, et combien pour lui, il fallait apprendre à ne plus contempler l'Europe du haut de notre petit clocher. Ceci l'a conduit, bien entendu, à s'initier à l'histoire du Japon en suivant le cours de l'Ecole Normale Supérieure et à la langue japonaise que Marianne Proust apprit aussi pour l'aider dans ses traductions en même temps qu'elle se forma au néerlandais puisque les Pays-Bas et la Compagnie des Indes étaient l'interface quasiment obligé avec le Japon des XVII^e et XVIII^e siècles. Le dernier article que Jacques Proust avait écrit peu avant sa mort et qui vient de paraître (*Dix-huitième siècle*, 38, 2006) est d'ailleurs consacré aux dictionnaires néerlandais-français-japonais qui ont servi de relais à l'encyclopédisme européen vers le Japon.

Etudiant la réception au Japon des idées, des savoirs et des croyances des XVII^e et XVIII^e siècles, Jacques Proust faisait de cette époque un moment de passage où se dessinaient les dialogues culturels et les transferts de savoirs. Ce qu'il a donc mis en valeur dans cette dernière période de son œuvre, c'est que contrairement aux idées reçues sur le Japon, celui-ci avait entretenu aux XVII^e et XVIII^e siècles des contacts précis et étroits avec la culture européenne. On le voit bien dans les cinq communications sur ce thème qu'il fit à notre Académie entre 1990 et 2003 et dans l'ouvrage publié en 2003 avec son épouse sous le titre *Le puissant royaume du Japon. La description de François Caron en 1636*. François Caron était un huguenot hollandais, d'une famille d'origine française. Outre un registre journalier en néerlandais tenu dans le comptoir de l'île de Kyushu qu'il dirigea de 1639 à 1641, il a laissé en hollandais un livre d'impressions et d'analyses sur le Japon, son régime politique, son armée, sa religion, son économie, et en français un mémoire à l'intention de Colbert qui fit appel à ses services pour établir des échanges avec le Japon. On y voit combien les contacts religieux étaient au centre de toutes les craintes. Les supplices des chrétiens au XVI^e siècle sont décrits avec une cruelle minutie dans le premier texte, mais dans le dernier texte, on peut lire les conseils que les envoyés du Roi devront suivre s'ils veulent obtenir un traité de commerce. On y trouve en particulier un résumé diplomatique de la situation religieuse de la France à destination des futurs envoyés du Roi. En voici un passage qui en dit long : "Vous direz sur l'article de la religion que celle des Français est de deux sortes : l'une, la même que celle des Espagnols, l'autre, la même que celle des Hollandais ; que sa Majesté ayant appris que la religion des Espagnols est désagréable au Japon, elle a ordonné qu'on envoie de ses sujets qui proposent la religion des Hollandais. Les Japonais feront une objection, savoir si le Roi de France dépend du pape comme le Roi d'Espagne. Vous répondrez qu'il n'en dépend point, le Roi de France ne reconnaissant personne au-dessus de lui". Voilà en quelques mots l'essentiel de ce qu'on voulait que les Japonais sachent sur le catholicisme, le protestantisme et le gallicanisme en France au début du XVII^e siècle. C'est très exactement la problématique soulevée par Jacques Proust dans ses derniers travaux.

L'ouvrage *L'Europe au prisme du Japon*, publié en 1997 à Paris et traduit en japonais en 1999, puis en anglais en 2002, en est la pierre fondamentale. On y étudie l'image que les Européens, Portugais et Hollandais principalement, ont voulu donner

de l'Europe. Il ne s'agit donc pas d'étudier l'influence que l'Occident a exercée sur le Japon. Rompant avec l'eurocentrisme courant, il veut reconstituer l'image que l'Europe donne d'elle-même à ses partenaires japonais. Ainsi, dans le récit du voyage au Portugal laissé par quatre jeunes Japonais, élèves des Jésuites au Japon, récit publié en 1590 qui servit longtemps de manuel de lecture, on voit une Europe idéale, rassemblée sous l'aile de l'Eglise catholique, sans protestants, sans juifs, sans Guerres de religion. A peine y perçoit-on la menace lointaine de l'Islam.

Jacques Proust mourut le 19 septembre 2005 d'une crise cardiaque qu'avaient annoncée, dans les mois ou années précédentes, plusieurs malaises notamment à Padoue en 1993. Sa disparition provoqua une vive émotion à l'Université Paul Valéry et dans le monde des dix-huitiémistes en France et à l'étranger. Plusieurs notices nécrologiques furent publiées dans le journal *Le Monde*, dans *L'Annuaire de l'Ecole Normale Supérieure* et, par deux fois, dans la Revue *Dix-Huitième Siècle*. Toutes soulignent l'importance de l'œuvre scientifique de celui qui fut, selon le mot de Pierre Chaunu, "le maître des études consacrées à Diderot". Si Montpellier s'apprête à accueillir du 8 au 15 juillet 2007 le Congrès International des Lumières, comme en a décidé en 2003 le précédent congrès de Los Angeles, c'est bien parce qu'il y avait ici un maître et, pourrait-on dire, une école.

Au-delà de l'activité bouillonnante du chercheur qui liait littérature, histoire sociale et des mentalités, théologie, psychanalyse, mondes européens et asiatiques, et qui avec entêtement introduisit dans une Université littéraire des méthodes, alors inhabituelles, proches de celles d'une Université scientifique, j'ai souhaité rendre un hommage à l'homme. Homme de devoir, de conviction et de rigueur, il a été en profonde communion avec le XVIII^e siècle. Ce ne sont pas les vérités éternelles que révélerait ce siècle, qui le retiennent. C'est l'attitude questionneuse de ses meilleurs écrivains. Lui qui a eu la foi religieuse ne peut être transformé par quiconque en obscurantiste rétrograde parce qu'il a su affirmer aussi la foi dans la raison, la raison des philosophes, c'est-à-dire un esprit de contestation de tout arbitraire.

Voltaire écrivait dans le *Dictionnaire Philosophique* : "Dès que le fanatisme fait des progrès, il faut fuir et attendre que l'air soit purifié". Jacques Proust ne fuit pas, il n'attend pas, il dialogue comme son ami Diderot. Rien ne le dépeint mieux au soir de sa vie que cette phrase qu'il écrivit à son amie Béatrice Fink, deux jours avant sa mort : "On ne prêchera jamais assez la tolérance quand on voit le chemin que font le fanatisme, le sectarisme et le communautarisme dans nos sociétés soi-disant évoluées".

Réponse du professeur Gérard CHOLVY

Mon propos initial, Monsieur, était d'aborder successivement Michel Gayraud avant Narbonne, Michel Gayraud et Narbonne, Michel Gayraud après Narbonne. C'était clair et conforme aux canons du plan tripartite en honneur dans nos disciplines littéraires, historiques. Mais, cheminant avec vous, j'ai quelque peu douté de la pertinence de ce découpage du temps puisque j'ai découvert que le "Michel Gayraud avant Narbonne" était un peu factice. Nous allons en juger tout de suite.

Né le 3 décembre 1938 à Montpellier au 15 de la rue Mareschal, entre la rue Baudin et la rue Aristide Ollivier, vous êtes issu de deux familles dont l'enracinement est avant tout narbonnais. Votre mère, née Marty, a un père narbonnais ; votre père est le fils de parents narbonnais, tous deux.

Gayraud, nous en connaissons tous ici des Gayraud, au point de croire que ce patronyme est largement répandu. S'il faut pourtant en croire l'Encyclopédie L'Internaute, 2 585 personnes seulement porteraient aujourd'hui ce nom en France, ce qui n'est guère considérable. L'on sait qu'il existe quelques 250 000 noms patronymiques en France. Or, les Gayraud figurent au 2 547^e rang. Assurément il y a des noms beaucoup plus rares. Le mien, par exemple, 508 ou, dans ma parenté des Meallonnier qui ne seraient que 55 et au 146 402^e rang, ce qui témoigne, entre parenthèse, du très petit nombre d'individus parmi les quelques 100 000 patronymes restant de ces noms très rares dont plusieurs disparaissent, ou ont déjà disparu. Gayraud ou Gayrard, "forme méridionale de Guérard, Guéraud, ou Guérin et Garin", un nom d'origine germanique. Des Wisigoths parmi vos ancêtres septimaniens ? De fait, la concentration des Gayraud est aujourd'hui bien localisée. Entre 1891 et 1915, il est né 84 Gayraud dans l'Aude, dont votre père, né en 1914 ; mais 100 dans le Tarn, 180 dans l'Hérault et 307 dans l'Aveyron ; déjà 33 à Paris, le résultat d'une diaspora qui dut quelque chose, sans doute, à la crise phylloxérique et à la promotion sociale par l'école. Quoiqu'il en soit, entre ces deux dates plus de trois-quarts des Gayraud sont nés dans quatre départements. Si l'on y joint la Haute-Garonne, on dépasse les huit dixièmes. Dans l'Aude des années 1891-1915, Alzonne devance Carcassonne, Lézignan-Corbières et Narbonne pour les naissances Gayraud. De Narbonne n'oublions pas de retenir la sœur de votre père. Elle avait épousé un Joseph Bussac, Narbonnais lui aussi. De ce mariage naquirent trois rugbymen, vos cousins germains, de l'équipe de Narbonne et de celle de Béziers.

Votre père après des études de droit à Montpellier part au service militaire comme E.O.R. à Saint-Cyr et, delà, directement à la guerre comme sous-lieutenant à la tête d'une section de corps franc. Fait prisonnier alors que sa conduite au front lui a mérité la croix de guerre avec palme et la légion d'honneur à titre militaire, il demeure en captivité jusqu'en 1945. Il retrouve alors son administration d'origine, la préfectorale, puis passe à l'administration pénitentiaire. Directeur régional des services, il connaît de fréquentes mutations : Lille, Rennes, Lyon, Paris entre autres.

Ceci rend compte de votre scolarité qui se déroule dans de nombreux établissements : examen d'entrée en 6^e et Lycée Montaigne à Paris ; lycée de Mulhouse, lycée Jacques Amyot à Melun ; lycée Louis-le-Grand puis lycée Henri IV où vous êtes élève en hypokhâgne puis en Khâgne.

Des professeurs de lycée vous ont marqué, vis-à-vis desquels votre souvenir est reconnaissant : M. Meyer en 5^e pour le français et latin dont vous reprenez l'exigence de rigueur pour le style, le goût de la poésie et la maîtrise de la grammaire latine. En Seconde, un jeune agrégé, Daniel Blondeau, toujours en français et latin. Vous avez là vos premiers "vrais cours" de littérature. Ce jeune maître quitte le lycée pour la Fondation Thiers où il prépare sa thèse. Mais il vous accompagnera pour l'oral du baccalauréat. En Terminale, vous vous souvenez d'un jeune agrégé d'histoire, Maurice Meuleau, qui quittera le lycée pour la Sorbonne et un assistantat d'histoire grecque.

Allez-vous vous orienter vers le professorat de Lettres Classiques (français-latin-grec) ou vers celui d'histoire ? Vous hésitez ; puis vous optez pour l'histoire. Mais sera-ce l'histoire contemporaine ou l'histoire romaine ? Vous suivez des cours en Sorbonne qui nourrissent plus encore votre incertitude. Malgré d'excellents maîtres, Perroy, Renouard, le Moyen-Âge vous intéresse peu. Il en est de même pour l'histoire moderne malgré Victor-Louis Tapié. Par contre, l'histoire contemporaine, alors dispensée pour vous par Pierre Renouvin et Louis Girard, vous attire davantage. Mais c'est aussi le cas pour l'histoire ancienne avec des maîtres tels qu'André Aymard, Henri-Irénée Marrou et William Seston. Arrivé au niveau du Diplôme d'Études Supérieures, vous optez pour l'histoire contemporaine en ce qui concerne le mémoire principal. Vous le soutiendrez, sous la direction de Pierre Renouvin, avec le sujet suivant *Les Semaines religieuses et la loi de Séparation des Églises et de l'État*. Ainsi, bien avant Émile Poulat, vous attirez l'attention sur l'intérêt que présentent alors les bulletins diocésains. Quant à votre mémoire secondaire, il est dirigé par William Seston. Ce fils de pasteur, d'origine nîmoise, un temps Maître de Conférences à la Faculté des Lettres de Montpellier, vous propose d'étudier les confins occidentaux du territoire de la Cité de Nîmes, région de Balaruc, Mèze et Pézenas. Ainsi, et pour la première fois, vous faites de l'histoire romaine régionale, et de la géographie historique : limites de diocèses, de cités, évolution du littoral, changements climatiques, modification des cours d'eau. Ce virus, dites-vous, ne va plus vous quitter. Votre thèse de doctorat commence par un long chapitre de géographie antique qui contient une étude des cadastres romains entre Carcassonne et Béziers, l'une des toutes premières en France, côté historiens, sinon scientifiques, avec un initiateur comme Max Guy. Plus tard, vous ferez soutenir deux thèses, l'une sur les cadastres antiques en Narbonnaise occidentale (de Toulouse à Béziers) celle d'Antoine Pérez ; l'autre sur les cadastres antiques dans la Cité de Nîmes, celle de Martine Assenat. Ils sont, l'un et l'autre, maîtres de conférences à l'Université Paul Valéry. Mais n'anticipons pas.

En 1963, dans la même année, celle de vos vingt-cinq ans, vous réussissez le CAPES d'histoire-géographie, où vous êtes classé 3^e ; et l'Agrégation d'histoire, au 21^e rang. Lors de la "confession" qui suit votre admission, l'Inspecteur-général Monnier vous donne le choix de l'affectation entre le lycée Chateaubriand, à Rennes, et le lycée Joffre, à Montpellier. Des raisons familiales, vous venez de vous marier à une Montpelliéraine, et des raisons universitaires, la découverte de l'histoire romaine régionale, vous font choisir Montpellier. Vous allez enseigner au lycée Joffre durant deux années universitaires, entre 1963 et 1965. En effet, votre sursis jusqu'à 27 ans arrivant à son terme, vous partez faire votre service militaire. Celui-ci, disons-le, sera, en fait, peu "militaire". En effet, vous êtes affecté comme professeur d'histoire à Saint-Cyr-Coëtquidan. Dans le régime des études d'alors, les

Saint-cyriens préparent une licence à l'Université de Rennes. Des professeurs des Facultés de cette ville viennent donner les cours magistraux, les professeurs du contingent jouent le rôle d'assistants.

Au mois de janvier 1967, vous retrouvez votre poste au lycée Joffre où vous terminez l'année scolaire avant de passer, au mois d'octobre, à la Faculté des Lettres comme assistant d'histoire ancienne. En effet, vous avez opté définitivement pour l'histoire romaine. Vous avez demandé à William Seston un sujet de thèse et proposé Nîmes. Mais le sujet est alors pris par Francis Pomponi qui bifurqua par la suite vers l'histoire moderne. C'est donc Narbonne antique qui vous échoie. Dès votre arrivée à Montpellier, vous vous êtes fait connaître du professeur d'histoire ancienne de la Faculté, Émilienne Demougeot. De plus, la réforme Fouchet a permis de créer de nombreux postes d'assistants pour la rentrée 1967. Seston et Demougeot ont en commun, la même passion pour le Bas-Empire. Ils se connaissent bien. Ils décident d'échanger leurs candidats. Émilienne Demougeot soutient Michel Christol, mais celui-ci a besoin d'une documentation numismatique qu'il ne trouve qu'à Paris. Vous êtes le candidat de Seston, mais vous avez besoin d'une documentation épigraphique qui se trouve dans les Musées et les réserves de Narbonne. Christol et vous, permutez donc, vous restez à Montpellier. Il est donc temps, maintenant de nous préparer à ... aborder Narbonne.

C'est le 26 novembre 1977 qu'à la Sorbonne, vous avez soutenu votre doctorat-ès-lettres. *In illo tempore* le doctorat d'État était le fruit d'une longue maturation. D'aucuns n'y parvenaient jamais ; On sait les critiques qu'il suscita et les causes de sa disparition, mal vécue le plus souvent, par les historiens, de même que ceux-ci regrettent le Mémoire d'Études Supérieures. Ils n'oublient pas que c'est l'historien Ernest Lavisse qui avait été le créateur de ce diplôme préparatoire à une vraie recherche. Le grand doctorat stériliserait celui qui sortait épuisé de sa préparation. De fait, c'était quelquefois le cas. Il relevait d'une tradition de l'artisanat assimilable au chef d'œuvre du compagnon, et *hōrresco referens*, il se concoctait dans la solitude sinon même le secret absolu. Il relevait de cet individualisme que la multiplication des "laboratoires de recherches" avec leurs projets collectifs condamnait. Mais, à la vérité, uniformiser toutes les recherches sur le modèle des facultés des Sciences était-il pertinent ? Dans le vrai, bien des recherches individuelles ne sont-elles pas artificiellement juxtaposées pour obtenir les crédits des Centres de recherche ?

*

* *

Or donc, vous soutenez, voici bientôt trente années, votre doctorat sur le sujet suivant : "Narbonne antique, des origines à la fin du III^e siècle après Jésus-Christ". Le jury est présidé par André Chastagnol, professeur à la Sorbonne. Il comprend Émilienne Demougeot, Pierre Grimal, membre de l'Institut, professeur à la Sorbonne ; Michel Labrousse, professeur à l'Université de Toulouse-le Mirail ; et William Seston, membre de l'Institut, professeur à la Sorbonne et votre rapporteur. Vous obtenez la mention Très honorable à l'unanimité.

Mais vous n'aviez pas attendu cette soutenance pour poser de nombreux jalons préparatoires. J'ai compté quatorze communications faites auparavant, entre 1968 et 1976. Quatre d'entre elles ont été présentées lors des congrès annuels de la

Fédération historique de Languedoc méditerranéen et du Roussillon, à Carcassonne (1968) Béziers (1970), Narbonne (1972) qui fut un grand congrès, au cours duquel vous intervenez deux fois. Cette Fédération était alors très vivante. C'est pour nous l'occasion de rappeler le dévouement de son secrétaire, figure emblématique de ces assises et membre de notre Académie, le médiéviste Guy Romestan.

Lors de ce Congrès de 1972, vous présentez les trois catégories de sources qui permettent l'étude de la population de Narbonne gallo-romaine : les collections d'inscriptions et de bas-relief conservées dans la ville, la liste des Narbonnais connus par l'épigraphie en dehors de leur patrie et celle des Narbonnais attestés par les sources littéraires. Depuis 1833, date de la création de la Commission archéologique et littéraire de l'arrondissement de Narbonne, contemporaine d'un vaste mouvement de fondations aux origines diverses, le romantisme et l'attrait pour les ruines et le passé médiéval, Guizot et Michelet, Mérimée, les pierres antiques sont rassemblées, l'église Notre-Dame de Lamourguier devenant un Musée lapidaire. Ainsi dénombrez-vous plus de quinze cents noms de personnes face aux seize noms provenant de l'épigraphie hors de la cité d'origine, et aux huit noms venant des sources littéraires ; au premier rang desquels le poète vivant à l'époque de César, Varron, sans doute le fils ou le petit-fils d'un colon de la première déduction, celle de 118. C'est avec l'aide de ces sources littéraires que l'on peut isoler quelques gentilices plus anciens que les autres et les rattacher aux origines romaines de la cité.

Vos travaux, si l'on veut synthétiser, ont pris deux directions principales.

Tout d'abord, la géographie historique. Dans votre thèse le premier chapitre s'intitule "Géographie antique du Narbonnais". Vous y confrontez la géologie et les sources historiques ; le chapitre 4 concerne les cadastres romains ; le 6, la délimitation du territoire de la cité de Narbonne. Deux notes érudites de "Géographie antique", publiée en 1977 et en 1982, dans la *Revue Archéologie de Narbonnaise*, en collaboration avec Michel Chalon, précisent la méthode suivie. Pour connaître l'étendue d'une cité de la Gaule romaine "il est normal de commencer par relever les limites de l'évêché médiéval correspondant ; une fois effacés les diocèses de création récente" : pour le territoire narbonnais Alet et Saint-Pons (1318). La correspondance est réelle. Vous avez encore sous le coude, à l'état manuscrit, un *Dictionnaire de géographie antique de la Narbonnaise occidentale*, gros ouvrage recensant et traduisant avec commentaires tous les textes grecs et latins du V^e siècle avant Jésus-Christ au VIII^e après Jésus-Christ. Ils donnent des renseignements de nature géographique, physique, humaine, économique, administrative... un travail considérable fait en collaboration avec Michel Chalon.

La seconde direction principale de votre recherche concerne l'épigraphie, moins sous l'angle technique du déchiffrement (une exception, la publication des inscriptions fragmentaires de Ruscino – Château-Roussillon, près de Perpignan), que sous l'angle de l'épigraphie comme un fonds d'archives notariales de l'Antiquité romaine. Vous en tirez des résultats sur la transmission des noms, les mariages, la situation des femmes, les décès, les professions, les métiers. Un long chapitre sur ces questions se trouve dans votre thèse, auquel il faut joindre le chapitre sur la vie économique.

Mais le contenu d'une thèse ne doit pas rester sous le boisseau, accessible, le plus souvent, à une étroite minorité de spécialistes. Vous avez tenu à donner à un large public le résumé de vos recherches, utilisant pour cela les supports qu'ont été l'histoire des villes, chez Privat : ainsi de vos trois chapitres dans l'*Histoire de*

Narbonne, publiée en 1981 ; ainsi encore de votre contribution à l'ouvrage collectif, publié chez Horvath, en 1982, *Civilisations populaires régionales : le Languedoc-Roussillon*, et réédité en 1991 ; ainsi dans la collection d'histoire des départements de l'éditeur de Saint-Jean d'Angély, Bordessoules, *l'Aude*, 1989. Mais encore pour les notices des *Audois*. *Dictionnaire biographique*, publié en 1990.

En l'an 122 avant Jésus-Christ, Rome envoie des armées combattre les Allobroges du Dauphiné et les Arvernes du Massif Central. Le proconsul Domitius Ahenobarbus gagne le Languedoc, alors sous hégémonie arverne et l'occupe jusqu'à Toulouse. Vous confirmez la date de 118 pour la fondation de la *Colonia Narbo Martius*. Une mesure politique au dire de Cicéron (*Brutus*, 43, 160). Sur un bon terroir agricole sont installés des Italiens appauvris. De même sont satisfaits les intérêts des marchands romains car l'intérêt économique de la position est évident. Le jeune Licinius Crassus, qui défendait le projet, reçut la mission de conduire les colons, avec le fils du général Ahenobarbus, lequel aménageait la route qui devait porter son nom, la Voie Domitienne. Les indigènes furent expulsés des terres nécessaires et la cadastration fut entreprise sur un terroir très vaste, au nord jusqu'au Minervois, à l'ouest jusqu'à la Montagne d'Alaric, au sud jusqu'à l'étang de Leucate. La Voie Domitienne servit de *cardo maximus*, artère principale de la colonie installés sur la rive gauche de l'Aude.

Le toponyme Narbo est d'origine ibérique. Vous vous montrez prudent sur l'ensemble des hypothèses concernant l'origine du nom. La colonie n'aurait enrôlé que des civils quelque 3 000 et non des soldats libérés.

Narbonne a été la première colonie romaine créée en dehors de l'Italie, bien avant Lyon (43 av. J.-C.) et Béziers (35 av. J.-C.). Elle prit rapidement de l'importance. Cicéron, dans le *Pour Fonteius* en fait "l'observatoire et le rempart du peuple romain" (5, 13). La province était alors une marche militaire essentielle à la sûreté de l'Italie et de l'Espagne. En 56 avant Jésus-Christ, César y rappela un grand nombre d'hommes pour la conquête de l'Aquitaine. La cité garantissait l'ordre dans tout le pays environnant. En février 52 face à la menace liée à la révolte de Vercingétorix qui avait gagné à sa cause Gabales et Rutènes, César vint lui-même, à Narbonne organiser la défense, avant de franchir les Cévennes et de surprendre les Arvernes en plein hiver. Peu après, en 45, César installe à Narbonne une colonie, composée, cette fois, de vétérans démobilisés de la X^e légion. Un acte éminemment politique, interprétez-vous.

Le rôle du port de Narbonne est clairement montré. Sait-on que l'étain de Grande-Bretagne transitait par la cité ; que le cabotage acheminait le cuivre et le plomb espagnol vers l'Italie. L'or, l'argent, le fer de la Montagne Noire et des Corbières assuraient un trafic à l'exportation. En sens inverse, La Nautique, le port situé sur les rives de l'étang de Bages, était le point d'entrée des produits italiques, les poteries et les vins de Campanie.

Métropole économique, Narbonne fut, pendant plus de 70 ans, la seule colonie romaine de toute la Gaule Transalpine, bien avant Arles et Béziers. Elle est donc le siège du gouvernement provincial. C'est là que se tiennent les assemblées générales de la Province.

L'apogée de la capitale correspond aux I^{er} et II^e siècles de notre ère. C'est sans doute en 22 avant Jésus-Christ que le nom de Narbonnaise apparaît. Peu auparavant avait été dédié un autel à la Paix d'Auguste, une initiative privée qui précède, en 11 après Jésus-Christ, l'autel de Narbonne, élevé à la Puissance divine d'Auguste,

sur le Forum. Le culte s'y célébrait cinq fois par an. À la fin du I^{er} siècle, Narbonne était la métropole du culte impérial de toute la Province. C'est alors que le poète Martial évoque "la très belle Narbonne". Mais on sait qu'à la différence de Nîmes ou d'Arles, presque tous les monuments de la Narbonne romaine ont disparu. Il a donc fallu entreprendre une quête des sources et des fouilles archéologiques à l'occasion de travaux de voirie et d'urbanisme. Vous en avez fait la présentation détaillée.

Narbonne apparaît d'abord, écrivez-vous "comme une ville italienne en sol gaulois", trois habitants sur quatre portant un nom de famille originaire de la Péninsule. Mais combien d'habitants pouvait-elle compter ? Évacuant "les hypothèses fantaisistes" vous suggérez le chiffre de 35 000, ce qui, assurément, est considérable. Dans sa *Géographie*, Strabon, à propos des cités gauloises situe Lyon "après Narbonne". Sur ce nombre, 17 % disposeraient de la citoyenneté romaine, descendant de colons, ou d'affranchis, d'indigènes ou assimilés. Les magistratures locales constituent des honneurs recherchés. Par contre, les esclaves n'ont guère laissé de traces écrites. Les affranchis qui constituaient 40 % de la population, contre 13 % à Béziers, se trouvaient en masse parmi les artisans. Très nombreux étaient les métiers manuels. Le commerce était la grande affaire de Narbonne. Changeurs, banquiers, marchands de gros, utriculaire qui exploitaient des radeaux soutenus par des outres et naviguant sur les marais ; naviculaires, c'est-à-dire armateurs, s'y rencontraient. Au II^e siècle, de gros capitaux étaient en jeu pour assurer les échanges avec l'Italie, l'Afrique du Nord et l'Espagne. Ces naviculaires disposaient d'un bureau à Ostie. Ainsi, le trafic de haute mer était-il associé au cabotage. De Narbonne à Ostie, trois jours de navigation étaient nécessaires, par les Bouches de Bonifacio ; cinq jours pour joindre Narbonne à Carthage. Au I^{er} siècle, Narbonne exportait les vases de La Graufesenque (Millau) et de Banassac (Lozère) de façon croissante de Tibère à Néron, puis décroissante de Vespasien à Domitien. La reconversion se fit avec l'exportation du blé, du vin, du fer et des métaux. Mais au III^e siècle, c'est Arles qui profita désormais de débouchés intérieurs plus importants, alors même que l'ensablement de la lagune et des graus gênait la navigation à Narbonne. Au IV^e siècle encore, dans son *Tableau des villes célèbres*, Ausone vante les huîtres de Narbonne et flatteur ? s'exclame "ce qui navigue dans le monde entier accoste chez toi".

Le déclin fut-il irrémédiable aux III^e et IV^e siècles ?

Vous ne le pensez pas, ou, tout au moins, vous nuancez ce que l'on pensait avant vous. Malgré "les malheurs du temps, le V^e siècle put être à nouveau une période de bel épanouissement".

La ville s'était enfermée dans des remparts que vous datez de l'invasion des Alamans, dont la première incursion remonte à 259. Un mur est édifié vers 270. Si Narbonne échappa aux Vandales Alains et autres Suèves, il n'en fut pas de même avec les Wisigoths. C'est en septembre 413, "au temps des vendanges", que le roi Athaulf entra dans Narbonne, en général romain. Là qu'il célèbre en grande pompe ses noces avec Galla Placidia, la demi-sœur de l'empereur Honorius. Si l'on en croit l'historien grec Olympiodore ce mariage fut "célébré au milieu des jeux et de la joie où Barbares et Romains se confondent".

En 435, c'est Théodoric I^{er} qui assiège la ville. En 462 la ville est devenue définitivement wisigothique.

Pourtant, lorsqu'en 465, Sidoine Apollinaire séjourne à Narbonne, la plupart des monuments anciens sont encore debout et le mouvement des affaires est toujours vif : "Salut Narbonne, riche de santé, belle à voir dans ta ville et dans ta campagne à la fois". La ville possède une école réputée pour l'enseignement de la grammaire et de la rhétorique. C'est un foyer intellectuel actif.

Vers le milieu du III^e siècle, l'Évangile est annoncé par Paul, lequel aurait d'abord fondé l'Église de Béziers à la tête de laquelle il plaça son disciple Aphrodise. Césaire d'Arles dira plus tard que Paul fut avec Trophime d'Arles, Saturnin de Toulouse et Daphnus de Vaison, l'une des quatre colonnes de l'Église en Gaule. Le long épiscopat du prêtre venu de Marseille, Rusticus, entre 427 et 461, fut celui d'un bâtisseur et "pasteur de premier ordre". À sa mort, Narbonne disposait de sept églises. La ville était la métropole religieuse de la province, du Rhône aux Pyrénées.

Ainsi grâce à vous, Narbonne antique nous a révélé ses secrets. Et vous n'avez pas renoncé à vous y intéresser. En 1985, Sylvie Bletry, aujourd'hui Maître de conférences en histoire de l'art de l'Antiquité, à l'Université Paul Valéry, a soutenu, sous votre direction, une thèse sur "La maîtrise de l'eau dans l'habitat antique des cités de Narbonne et Béziers". Vous avez même fait connaître au Japon, et en 2002, l'intérêt pour la connaissance d'une ville, des sources épigraphiques. J'ai relevé que vous y posez la question du degré d'alphabétisation de la population ? Sans doute des esclaves pouvaient-ils servir de secrétaires à leurs maîtres. Mais, vous référant à de récents travaux, dont ceux de William Harris (Harvard, 1989), vous invitez à de nouvelles recherches distinguant bien des niveaux géographiques, entre Rome, favorisée, et le monde rural où la grande masse était analphabète. Entre ces deux extrêmes était Narbonne, capitale d'une province bien romanisée : mais, prudent, vous vous gardez d'avancer un pourcentage.

Au demeurant, depuis de nombreuses années c'est de Michel Gayraud après Narbonne qu'il était surtout question.

*

* *

Professeur des Universités depuis 1980, vous avez mis le pied à l'étrier en vous initiant aux responsabilités administratives dès l'année suivante. Vous me succédez alors comme Directeur de l'UER d'Histoire, Unité d'enseignement et de recherche qui regroupe alors l'histoire, l'histoire de l'art et l'archéologie. Une direction que vous assumez cinq années durant. Mais, de 1983 à 1985, vous êtes aussi le Chef de la Mission Académique à la Formation des Personnels de l'Éducation Nationale.

Ces deux responsabilités, les circonstances aidant, préparent votre élection, en février 1987, comme Président de l'Université Paul Valéry et, au-delà, vers de plus hautes responsabilités.

Un directeur d'UER, élu par un Conseil comprenant une représentation des diverses composantes, enseignants, chercheurs, personnels administratifs et étudiants, coordonne le régime des études, hiérarchise dans le temps leur déroulement, soumet au vote la répartition des moyens affectés. Un exemple : faut-il commencer les études d'histoire, en 1^{re} année du DEUG par la période contemporaine et moderne ?

Les MAFPEN, une par Académie, datent de 1982. Il s'agissait de mettre en place un réseau de formation continue de tous les personnels de l'Éducation nationale. Votre travail a consisté à recenser les besoins ; à planifier des stages mobilisant un réseau de formateurs ; à sélectionner les candidats. Il semble bien que rien n'ait été simple dans ce qui préparait l'avènement des IUFM à partir de 1990. Plusieurs chefs de MAFPEN sont devenus directeurs d'IUFM, ce que, pour votre part vous avez refusé à votre retour de Nantes.

Un mot encore de votre présidence d'université entre 1987 et 1990, une période calme sans mouvements nationaux d'étudiants. Alors que votre prédécesseur, Pierre Vitoux, avait instauré la semestrialisation, vous avez supprimé celle-ci. On sait combien sa mise en place ultérieure s'est révélée peu satisfaisante pour l'étudiant, et particulièrement l'étudiant de 1^{re} année ballotté plus encore en face d'enseignants qui n'ont pas le temps de le connaître, et dont parfois lui-même ignore jusqu'au nom, eu égard à la fragmentation excessive des séquences d'enseignements.

Mais vous devez affronter un tout autre problème lié à l'incendie des trois plus grands amphithéâtres de l'université, ce qui survient fin juin 1987, alors que vous avez été élu en février. Le problème immobilier était déjà grave, les locaux ouverts en 1965-1967 l'ayant été pour 5 à 6 000 étudiants et l'Université en comptant 12 500. La question devenait catastrophique, car ces trois amphis totalisaient 1 200 places. Commencèrent alors de longues et difficiles tractations avec le Ministère cependant qu'à la rentrée des enseignements trouvaient asile ailleurs. Je me souviens d'avoir fait cours au Centre de Transfusion sanguine, où l'accueil fut, au demeurant, parfait. Quand vous partez, en février 1990, les amphis sont à la veille d'être livrés et vous avez obtenu 2 000 m² d'agrandissement, l'administrateur provisoire obtenant une rallonge de 400 m² : les fondations du Bâtiment D sont creusées lors de votre départ. Avec l'appui du Recteur Bernard Toulemonde, du Préfet de Région, et l'accord du Président Jacques Blanc à la Région, vous aviez obtenu aussi l'inscription du Bâtiment de Recherche au Contrat État-Région. Les Conseils discutaient de son contenu lors de votre départ, ce qui sera continué et arrêté sous la présidence Maurin. Que n'avions-nous, nous aussi cependant, ces beaux bâtiments anciens qui sont ceux de la Faculté de Médecine ou de la Faculté de Droit, afin de disposer d'une Salle des Actes digne de ce nom !

J'ai cité Nantes, il y a un instant. C'est au mois de février 1990 qu'au Conseil des Ministres, un mercredi, vous êtes nommé Recteur de cette Académie. "J'étais dans mes fonctions le lundi suivant selon la règle" et "sans la moindre formation". Vous vous retrouvez seul face à vos nouvelles fonctions. Le fait d'avoir été Chef de MAFPEN vous a été utile mais que dire, pensez-vous, d'un recteur juriste ou médecin qui n'a jamais eu de contact avec le 1^{er} et le 2^e degré ? Sans toujours connaître les sigles utilisés devant vous, vous devez, tout de suite, trancher et décider. L'impression d'isolement est renforcée.

L'Académie de Nantes est récente, créée en 1962. Au départ, elle comprend la Loire-Atlantique, le Maine-et-Loire et la Vendée. Mais Olivier Guichard, Président de la Région et ministre, obtient, en 1972, le rattachement de la Mayenne et de la Sarthe. Le collège le plus méridional, en Vendée, est proche de La Rochelle, alors qu'à La Ferté-Bernard, au Nord-Est, on est proche de la "grande banlieue" parisienne. La 4^e Académie de France compte 60 000 agents de l'Éducation nationale, ce qui fait du recteur le premier employeur de la Région ; 800 000 enfants, collégiens, lycéens et étudiants sont scolarisés ; 500 000 dans le public, dont

100 000 étudiants pour les trois universités de Nantes, Le Mans et Angers ; 300 000 dans le privé, ici, l'enseignement catholique qui, avec l'Université catholique de l'Ouest, à Angers, compte l'une des cinq "facultés" catholiques de France. Comme la quasi-totalité des établissements primaires et secondaires sont sous contrat, ils relèvent du Recteur, lequel gère les moyens en postes. Delà, vous souvenez-vous "des négociations longues, délicates, avec les responsables de l'enseignement catholique sous l'œil des syndicats du public". On sait que dans l'Ouest, plus qu'ailleurs, le souvenir des affrontements du passé, demeure vif. La part du privé, 37 %, situe l'Académie de Nantes derrière celle de Rennes. Les écarts vont de 50 % en Vendée à 25 % dans la Sarthe. Delà, les implications politiques récentes : c'est de Nantes qu'est parti, en 1982, le mouvement contre le service éducatif unique (projet Savary). Cette question scolaire est suivie avec attention par les politiques : Olivier Guichard, Philippe de Villiers, Président du Conseil général de la Vendée, François Fillon, député de la Sarthe, puis Ministre des Universités, François d'Aubert, dans la Mayenne et, du bord opposé, Jean-Marc Ayrault, le maire de Nantes. Par ailleurs, l'enseignement technologique est important dans cette région aux industries agro-alimentaires et aux nombreuses PME, sans oublier les constructions navales ou l'aéronautique. Ici, comme en Alsace ou en Franche-Comté, orienter ses enfants vers l'enseignement professionnel ne revêt pas l'aspect dévalorisant que nous connaissons dans nos régions méridionales. Souvenons-nous que Richelieu dans son testament politique notait à regret un attrait exagéré, selon lui, pour des études au collège, aux collèges du temps, ce qui ne peuplerait la France que de "chicaneurs" !

Vous restez en poste du 1^{er} février 1990 au 15 octobre 1993, soit quatre ans moins trois mois. Vous connaissez quatre ministres : Jospin, Lang, Bayrou et Fillon. Vous étiez le 9^e recteur de cette Académie, la durée moyenne étant donc de trois années et demie. Mais le premier était resté huit ans. Le temps n'est plus, comme dans un passé qui n'est pas si éloigné – on pense ici au recteur Richard – où la fonction était assurée de la durée : Napoléon, en 1808, avait prévu cinq années, éventuellement renouvelables. Certains recteurs se maintinrent dans le même poste beaucoup plus longtemps. Votre expérience vous conduit à penser qu'il faudrait une formation préalable sans tomber toutefois dans l'énarchie, l'origine universitaire étant une bonne chose. Mais qu'une durée suffisante serait nécessaire car, au bout d'un an, on commence à voir des idées ; la deuxième année, on commence à les mettre en pratique ; la troisième année permet de voir un début de réalisation. Ainsi "une certaine stabilité ne nuirait pas à l'efficacité". Ne peut-on transposer à la fonction préfectorale vos réflexions ? Et, dans un autre ordre d'idée, comment penser qu'un archiviste départemental ne devrait pas demeurer de longues années dans le même poste en bénéficiant des promotions sur place ? Quant à ce qui concerne l'épiscopat – qui semble aujourd'hui calquer sa durée sur celle des fonctionnaires publics – l'historien peut rappeler qu'il fut un temps où l'évêque épousait son Église et que l'Église n'a jamais admis la bigamie.

Du recteur, l'on a la représentation habituelle d'un politique à la solde du gouvernement. Même si ce n'est pas exact, le Recteur qui sert l'État, est tenu de mettre en œuvre les consignes du gouvernement. Mais les changements trop fréquents de recteurs renforcent la suspicion. Le recteur, un notable régional ? Au même titre que le Préfet, le Général... le protocole de la République fixe soigneusement sa place. Et il y a le décorum, la maison, la vie sociale.

Après quelques mois de tâtonnement, vous avez pris conscience que votre rôle était de définir et d'impulser une politique éducative dans l'Académie, principalement dans le Second degré. Vous percevez que vous disposez d'une assez large marge de manœuvre. Vous rédigez, diffusez, présentez et expliquez, chaque année, un texte de politique académique préparé par, je cite "de nombreuses concertations, commissions, conseils que je réunissais". Il en sort des informations, des propositions.

En 1992, lors d'un colloque, tenu au Sénat, sur "La décentralisation dix ans après", le recteur Bernard Toulemonde, alors en poste à Toulouse, fit une communication sur "L'évolution de la fonction rectorale". Il présente le recteur comme un négociateur, et d'abord avec la Région, avec laquelle il dépense beaucoup d'énergie. Ainsi pour la localisation des lycées – au fait, le Recteur, a-t-il son avis à donner pour la dénomination de ceux-ci ? et l'Inspecteur d'Académie pour les collèges –, l'ouverture ou la fermeture des filières de formation. Ce partenariat est "certes non exempt de tentatives de débordements". Mais le pouvoir du Recteur reste entier pour l'implantation des postes. Le recteur est, en second lieu, un fédérateur. Chancelier des Universités, il assure des missions de planification et d'arbitrage. La Conférence des Présidents d'Universités cherche à dégager une position commune auprès des collectivités locales. Le recteur est enfin un animateur qui doit davantage agir sur le mode de la conviction que sur celui de l'autorité. Ces missions de coordination, animation, prestation de service, impliquent, concluait notre recteur "une vigoureuse modernisation des services extérieurs de l'Éducation nationale".

De votre expérience personnelle vous avez tiré une leçon de modestie. Les événements ne prennent pas toujours le cours souhaité. Vous avez vécu les mouvements lycéens de 1990 sans les avoir prévu, et pourtant, ils ont démarré chez vous, au Mans. Et même si les objectifs sont atteints, vous posez la question de savoir dans quelle mesure le Recteur peut en revendiquer le bénéfice ?

Novembre 1993, votre mission à Nantes se termine. Il semble que vous ayez assez mal vécu, dans un premier temps, votre retour à Montpellier à en croire du moins, la page entière que vous consacre, le 5 janvier 1994, un journaliste de *Midi Libre*, "Une journée avec... Je dois m'habituer à ma nouvelle vie". Mais, comme à l'accoutumée le reporter joue sur l'effet de contraste. À Montpellier vous retrouvez vos enfants, Christophe, né en 1963, Bénédicte, née en 1966. Mariés l'un et l'autre ils vous donnent trois petits-enfants. Mais votre épouse, décédée en 2000, n'aura pas connu le dernier qui n'a que deux ans. Après quelques mois de détachement vous allez reprendre vos enseignements à l'Université Paul Valéry. En 1994, vous êtes le Responsable académique de la consultation des lycées. De 1998 à 2000, le Directeur des Relations internationales de l'Université Paul Valéry. Nul n'ignore les liens que, grâce à notre collègue et confrère Gérard Dédeyan, elle entretient avec l'Arménie. En cette année 1998, vous êtes fait Docteur Honoris causa de l'Université de Erevan. Au demeurant, vos missions d'enseignement ont eu, aussi, pour destination, Malte, Marrakech, Heidelberg et Beppu, au Japon. À l'Université, vous avez participé à la création de l'Équipe de recherches d'histoire gallo-romaine, en 1975, et vous êtes directeur du CERCAM, qui en a pris la suite élargie, de 1994 à 1997. Vous avez toujours enseigné en 1^{er} cycle et assuré, en 2^e année du DEUG, le cours de base d'histoire romaine. Selon les années, les institutions, la société, les provinces et le gouvernement de l'Empire. Je sais beaucoup de vos anciens étudiants qui gardent le très bon souvenir de ce qui, pour nombre d'entre eux était devenu une première

initiation. En licence, votre enseignement est principalement axé sur les structures sociales de Rome : aristocratie, famille et son évolution, place de la femme, les enfants et leur éducation. Vous conduisez de fréquents voyages d'études, avec les étudiants d'Ampurias à Rome, de Lyon à Fréjus, de Vienne, Orange ou Arles à Narbonne. Sept thèses ont été soutenues sous votre direction, dont celle, non encore citée de Dominique Fabrié, "La Cité des Gabales (Gévaudan) des origines aux grandes invasions" ; de Claude Raynaud, "L'habitat rural romain tardif en Languedoc oriental (III^e-V^e siècle) ; et celle de Michel Festy, "Sextus Aurelius Victor, Le Livre des Césars. Traductions, notes et commentaires". Ce très bon latiniste était... préfet de l'Aude quand il vous demanda un sujet. Il soutint en 1991, parti alors comme Préfet de l'Ain. Vous avez donc eu un préfet aux champs, à défaut d'un sous-préfet. Et, la même année, Georges Castellvi éclaire pour nous la question du franchissement pyrénéen de la Voie Domitienne à propos des monuments romains de Panissars.

Professeur émérite depuis octobre 2004, vous présidez, depuis novembre 2002, l'Université du Tiers Temps, pour trois années, avant votre réélection en novembre 2005. Ce service commun interuniversitaire avec ces quelques 2 000 inscrits joue un rôle reconnu dans la vie culturelle de Montpellier. Les nombreuses conférences permettent de faire connaître à un bon public bien des résultats de la recherche. Des membres de notre Académie y interviennent quand d'autres y viennent comme auditeurs.

Je me garderais d'oublier encore votre participation à l'Association "À Cœur ouvert" créée en 1987. Membre du bureau, vice-président, vous en êtes le président depuis février 2005. Cette association d'inspiration chrétienne, est née dans la mouvance de la Cathédrale Saint-Pierre. Elle entretient des liens avec la Société de Saint-Vincent-de-Paul, Emmaüs, la Halte Solidarité du quai du Verdanson, les Restos du Cœur. Mais son but n'est pas de donner une aide matérielle ce que ne permettraient pas ses petits moyens. L'objectif est d'accueillir, aider et accompagner des personnes en détresse, que celle-ci soit affective, morale ou psychologique. L'hospitalisation ouverte fait que le nombre des malades psychiatriques tend à augmenter. Mais n'étant pas des médecins ni des psychothérapeutes, les membres de votre association bénéficient des conseils de ceux-ci. Dans votre local, de la rue de Candolle, à côté du Conservatoire et de la Cathédrale, des permanences sont tenues. L'accompagnement peut ainsi prendre la forme de visites en clinique, rendez-vous chez des médecins et dentistes ; démarches administratives, judiciaires ou juridiques, tels que contacts avec des curateurs, tuteurs, avocats, propriétaires. Une fois par semaine de 22 heures à 3 heures du matin, vous avez une équipe qui tourne dans les quartiers "chauds" pour rencontrer les prostituées. Il s'agit de maintenir un lien social, parler, conseiller s'il y a une demande, et participer à la prévention contre les maladies sexuellement transmissibles.

Nous voilà loin de Narbonne, Monsieur, mais votre itinéraire nous a montré combien vous n'avez jamais cherché refuge dans la spéculation pure. Au demeurant, votre Narbonne reposait bien sur une analyse de terrain, un sens du concret, qui trouve son correspondant dans l'ensemble de vos engagements. Nul doute donc que l'éventail très large de vos expériences, de vos curiosités, ne réserve à notre Académie l'occasion de vous entendre sur des sujets bien divers. Comme le riche armateur Fadius, voici plus de dix-huit siècles, le 27 avril 150, vous nous inviterez au partage des délices de plusieurs banquets.

Allocution de clôture

du président François BEDEL de BUZAREINGUES

En cet après-midi de mai, nous avons rendez-vous avec les deux muses préférées de l'Olympe,

Clio pour l'histoire,

L'histoire moderne avec Jacques Proust,

L'histoire romaine avec Michel Gayraud,

l'histoire religieuse avec Gérard Cholvy.

Calliope pour l'éloquence,

si bien définie dans le propos du récipiendaire et si bien illustrée par Gérard Cholvy.

Nous n'avons pas été déçus.

Il ne m'appartient pas de redire ce qui a été excellemment dit par les deux acteurs majeurs de cette séance académique.

Tout a été dit par eux et je ne ferai que plagier.

Dieu m'en garde !

J'ai noté cependant comme vous des points de convergence.

Tous trois sont universitaires.

Tous trois sont historiens.

Tous trois ont enseigné à l'Université Paul Valéry, Michel Gayraud en fut même le Président.

Tous trois ont été ou sont des hommes engagés à des degrés et à des titres divers.

Tous trois ont écrit et soutenu des thèses de doctorat d'Etat qui ont fait date :

Jacques Proust sur "*Diderot et l'Encyclopédie*",

Michel Gayraud sur "*Narbonne antique des origines à la fin du III^e siècle après Jésus Christ*",

Gérard Cholvy sur "*Religion et Société au XX^e siècle*".

Tous trois ont fait parti ou font partie de notre Académie au titre de la Section des Lettres.

Tous ces points de convergence, ces similitudes, ces parcours parallèles, je ne peux les disjoindre dans mon discours de clôture.

Ils sont tous trois associés et unis dans un seul triptyque dédié à l'Histoire.

Ils font honneur à notre institution académique et je ne puis que féliciter à nouveau notre excellent confrère, Monsieur Cholvy, d'avoir songé à présenter Monsieur le Recteur Michel Gayraud à nos suffrages.

Sa cause a été tout de suite entendue, son cursus d'homme et d'universitaire répondant pour lui.

Il avait d'emblée sa place, toute sa place parmi nous.

Dès son élection, sans attendre la réception définitive d'aujourd'hui, il proposait de nous donner une conférence publique sur "*Ces Gaulois du Midi qui s'appelaient Marius et Jules*". J'avais l'honneur de le présenter pour cette passionnante conférence et j'avais été impressionné par l'étendue de ses connaissances. Nous apprenions par lui qu'une des conséquences ou une des suites de la colonisation des Gaules par Rome et plus précisément de Narbonnaise première a été l'adoption massive ou le choix de noms romains par nos ancêtres.

Cet engouement des Gaulois pour les noms venus de Rome en dit long et je ne pense pas que les Gaulois ensuite les francs et aujourd'hui les français aient eu à se plaindre de cette romanisation des esprits et des mœurs.

Les peuples qui se disent aujourd'hui victimes de la colonisation française des XIX^e et XX^e siècles, celle des instituteurs de Jules Ferry, des Pères Blancs du Cardinal Lavigerie et des médecins de l'Institut Pasteur et de l'Armée française pourraient peut-être réfléchir aux bienfaits de cette colonisation positive qui a fait de nous des gallo-romains civilisés.

Mais je m'éloigne des limites de mon discours de Président.

Je veux seulement dire, Monsieur, avant de vous installer dans le fauteuil qui vous est réservé qu'en remarquable chercheur que vous êtes, vous avez démontré aujourd'hui que rien ne vous avait échappé dans la pensée et l'action de votre prédécesseur et que vous saviez vous évader avec élégance de votre sujet de prédilection et de votre spécialité.

Je suis heureux et fier à l'occasion de cette réception de rendre hommage à nos trois académiciens réunis dans le même éloge.

Mon admiration est grande pour les textes sans faille qui vous ont été présentés en observant cependant que la rigueur de l'analyse ne facilite pas la synthèse et que la stricte objectivité de l'historien ne va pas toujours de pair avec la nécessité de convaincre... Ma critique, si cela en est une, ne va pas plus loin.

L'Histoire a été prise aujourd'hui à bras le corps sous des aspects différents non seulement l'histoire des faits et des événements mais aussi l'histoire des idées.

"*Les idées restent*" avait dit Henri Massis.

Aussi bien Monsieur Michel Gayraud que Monsieur Gérard Cholvy ont abordé dans leurs discours l'Histoire des idées, Michel Gayraud en invoquant le personnage à multiples facettes de Jacques Proust, homme débordant de sincérité et de générosité, mais se lançant imprudemment comme bien d'autres intellectuels dans l'immédiat après guerre dans une adhésion au communisme avant de l'abandonner avec lucidité et courage pour revenir aux convictions de son enfance et de son adolescence qu'il n'avait d'ailleurs jamais abandonnées.

Gérard Cholvy ensuite qui tout au long de son intéressante réponse s'est efforcé en excellent technicien de l'Histoire de ne traiter que les faits et les parcours avec une grande précision mais qui en fin de discours a laissé percer ses convictions personnelles notamment sur la nécessaire et indispensable durée des fonctions administratives et politiques, conditions d'une action positive.

J'ai dépassé les limites de votre patience et des convenances.

Je conclus donc en félicitant Monsieur le Recteur Michel Gayraud d'avoir choisi la salle Pétrarque pour son discours de réception car Pétrarque, cet étudiant montpelliérain de l'école de Bologne, cet humaniste compagnon de Dante et de Boccace, fut le premier grand poète des temps modernes.

Nul ne pouvait mieux que Pétrarque arbitrer nos travaux académiques de ce jour.

Il fallait bien que Polymnie, muse de la Poésie rejoigne Clio, muse de l'Histoire et Calliope, muse de l'Eloquence.

Monsieur, assisté de Monsieur le Secrétaire Perpétuel et de votre parrain Monsieur Gérard Cholvy, je vous invite à prendre place dans nos rangs et à vous asseoir au XXII^e fauteuil de la section des Lettres occupé avant vous par Monsieur Jacques Proust.